

## ■ ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'INNOVATION DU MANITOBA

L'innovation est l'une des pierres angulaires du plan économique quinquennal de la Province. De nouvelles idées, de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouveaux marchés et de nouveaux emplois : voilà ce qui permet de bâtir l'économie du Manitoba et d'offrir un meilleur avenir à tous ses habitants.

Plus que jamais, l'innovation est le moteur de la croissance économique. La mondialisation a uniformisé les règles du jeu sur la scène internationale. L'évolution des accords commerciaux et des marchés financiers, ainsi que les progrès dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ont réduit ou éliminé nombre des mesures qui protégeaient autrefois

*Au cours des six dernières années, le Manitoba a connu la plus importante augmentation de la productivité du travail, soit 9,5 %; c'est-à-dire plus du double de l'augmentation nationale qui était de 4,3 %.*

Bureau des statistiques du Manitoba

l'industrie locale de la concurrence internationale. La nouvelle réalité est que les entreprises locales doivent continuellement innover, s'adapter et créer de nouveaux produits et services pour être concurrentielles au-delà des frontières régionales.

Le Manitoba a travaillé dur au cours de la dernière décennie pour bâtir la capacité d'innovation au sein de notre économie. Lorsque le premier Plan stratégique de croissance économique a été rendu public en 2003, le soutien à la recherche et à l'innovation était un des principaux éléments du plan global de la Province. Fondé sur les recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre, le plan stratégique mettait l'accent sur l'importance d'investir dans la recherche et l'innovation pour obtenir un avantage compétitif. Ce principe a été appuyé par le lancement du cadre stratégique pour susciter et soutenir l'innovation, qui définissait des mesures clés pour ce faire.

Le soutien du Manitoba envers les initiatives définies dans le cadre stratégique pour susciter et soutenir l'innovation et dans le Plan stratégique de croissance économique continue à donner des résultats. L'un des principaux indicateurs d'innovation est la productivité, et le Manitoba est un chef de file en termes de croissance de la productivité réelle. Au cours des six dernières années, le Manitoba a connu la plus importante augmentation de la productivité du travail, soit 9,5 %; c'est-à-dire plus du double de l'augmentation nationale qui était de 4,3 %. Il s'agit de la plus haute augmentation au Canada.

Les perspectives futures de croissance continue de la productivité sont excellentes. Selon Statistique Canada, les investissements en immobilisations dans la machinerie et l'équipement ont augmenté de 5,6 % en 2010 et devraient augmenter de 6,9 % en 2011. Dans le secteur manufacturier, les investissements de capitaux devraient augmenter encore plus vite, leur croissance passant de 9,2 % en 2010 à 32 % en 2011.

Le soutien des activités de recherche et de développement est également un indicateur clé. Le Manitoba possède un des meilleurs environnements de recherche et de développement au Canada, grâce à un réseau exhaustif d'établissements de recherche et de développement qui appuient l'innovation, la commercialisation et la croissance de la productivité. Depuis 1999, l'aide annuelle directe du Manitoba envers la recherche et le développement a doublé pour atteindre presque 40 millions de dollars.

Des infrastructures, nouvelles ou améliorées, sont en place pour appuyer l'innovation, dont des incubateurs d'entreprises comme Biomedical Commercialization Canada Inc. et le projet Eureka; de nouveaux centres de recherche dont le

Composites Innovation Centre et le centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques; et des améliorations importantes à des centres existants comme le Centre de technologie industrielle et le Centre de développement de produits alimentaires.

Les exportateurs du Manitoba bénéficient d'un réseau moderne et bien établi de routes et de voies ferrées, aériennes et maritimes. De nouveaux développements en cours vont augmenter encore les avantages déjà importants que le Manitoba offre aux entreprises cherchant à faire croître leur commerce international. En voici deux exemples : CentrePort Canada, le nouveau terminal intermodal de 2 000 acres du Manitoba et la première zone franche canadienne; et l'initiative du corridor arctique, pour laquelle la Province travaille avec les parties intéressées dont la Russie et la Chine pour aider à faire de l'Arctique une zone de commerce et de développement économique.

### **Bâtir une économie innovatrice**

Des travailleurs bien éduqués et possédant des connaissances techniques, une culture de recherche et de développement forte et fondée sur la collaboration, un esprit d'entrepreneuriat et un environnement commercial favorable sont les assises d'une économie innovatrice. Au fil des ans, des investissements stratégiques dans ces domaines nous ont permis d'établir la base d'une croissance forte dans l'avenir.

### **Constituer une main-d'œuvre qualifiée**

Une population éduquée, qualifiée et motivée est un élément essentiel de l'avantage compétitif du Manitoba. Des investissements qui appuient des possibilités d'éducation et de formation abordables, accessibles et de grande qualité aident à bâtir l'économie du Manitoba et à garantir un avenir prospère pour tous les habitants de la province.

*Des investissements qui appuient des possibilités d'éducation et de formation abordables, accessibles et de grande qualité aident à bâtir l'économie du Manitoba et à garantir un avenir prospère pour tous les habitants de la province.*

- Depuis 1999, le financement de fonctionnement total accordé par la Province aux collèges et universités du Manitoba a augmenté de plus de 80 % et des investissements en immobilisations de plus de 800 millions de dollars ont été faits dans nos établissements postsecondaires.
- Un meilleur financement pour les collèges et les universités a été essentiel pour que l'éducation demeure abordable et accessible. Le Manitoba se classe au deuxième rang au pays pour les frais de scolarité collégiaux les plus bas et au troisième rang pour les frais de scolarité universitaires les plus bas. Le nombre d'inscriptions dans les établissements postsecondaires a augmenté de plus d'un tiers depuis 1999.
- Le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité du Manitoba encourage également les jeunes à vivre, à travailler et à fonder des entreprises dans la province en offrant une remise de 60 % sur les frais de

scolarité à tous les diplômés postsecondaires. Depuis 2007, 19 millions de dollars en remise ont été versés et on prévoit que 19 millions de plus le seront pour l'année 2010. Depuis 2010, les étudiants du Manitoba peuvent demander une avance de 5 % de cette remise, ce qui constitue une aide financière immédiate et leur permet d'épargner 7,5 millions de dollars par année.

- Le nombre d'apprentis actifs a plus que doublé depuis 1999, et le Manitoba s'est engagé à continuer de créer des places d'apprentissage.
- La Province a récemment annoncé un nouveau financement de 6,4 millions de dollars pour la formation professionnelle technique. Chaque nouvelle innovation ou invention technologique fait augmenter la demande de travailleurs qualifiés. Ces nouveaux fonds seront utilisés pour accroître les possibilités et faire en sorte que les programmes d'études incorporent des ressources de première classe et d'avant-garde pour les étudiants et le personnel professionnel, et y soient directement liés.
- Pour aider plus de jeunes Manitobains et Manitobaines à se qualifier pour des emplois hautement spécialisés, le nouveau Lens Evans Centre for Trades and Technology a ouvert ses portes au Collège communautaire Assiniboine, à Brandon, en 2010. Ce nouvel établissement de formation professionnelle de première classe et d'avant-garde peut accueillir plus de 1 400 étudiants et offre plus de 700 nouvelles places d'apprentissage.
- Le campus de l'Université du Manitoba connaît actuellement une transformation historique. La construction du nouvel immeuble de la Faculté de génie, du parc de recherche et de développement Smartpark et du centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques est terminée. Un programme de réaménagement de nombreux édifices est en cours et comprend la construction d'une toute nouvelle résidence pour les étudiants.
- Le nouvel édifice logeant le complexe scientifique de l'université de Winnipeg et le Richardson College for the Environment doit ouvrir ses portes en 2011. Ce nouvel établissement d'enseignement ultramoderne permettra aux étudiants qui le fréquentent de recevoir un enseignement d'avant-garde qui les préparera aux emplois de l'avenir.
- Le campus du Collège universitaire du Nord au Pas est en cours de rénovation et d'agrandissement. Les travaux comprennent l'expansion de la bibliothèque, la construction de logements sur le campus et d'une nouvelle garderie, ainsi que le réaménagement du centre de services aux étudiants. À Thompson, un nouveau campus fera passer la capacité du collège de 342 à 510 étudiants, et le nombre de places d'apprentissage passera de 48 à 150. Le campus de Thompson comprendra également des logements sur le campus, une garderie, de nouveaux services de bibliothèque et d'aide à l'apprentissage, de même que des espaces réservés aux cérémonies et aux aînés ainsi que d'autres services destinés aux étudiants autochtones.

## Renforcer la recherche et le développement

La recherche et le développement sont des éléments clés de la capacité d'innovation mais c'est le passage de la recherche à l'application pratique qui crée réellement la croissance. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Manitoba s'est concentré davantage sur l'amélioration de la capacité d'innovation en bâtissant de l'infrastructure de recherche et en encourageant les investissements dans la recherche et le développement. Grâce à ces efforts, on pourra maintenant se concentrer davantage sur l'ensemble des activités de commercialisation allant du développement d'une idée au marketing réussi du résultat.

Le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba a été créé pour aider à accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et d'autres organismes de la province à faire de la recherche et du développement d'importance et de niveau mondial. Depuis 2003, il a fourni plus de 90 millions de dollars à des projets de recherche et d'innovation dans les domaines de la santé et de l'agriculture, de la technologie et des applications aérospatiales, des industries de la culture et des nouveaux médias, et du développement des énergies de remplacement. Le Budget 2011 prévoit 1,5 million de dollars de plus pour ce Fonds.

- L'Initiative de fabrication avancée a incité l'industrie à réduire ses déchets et à mettre en œuvre des principes de production optimisée, ce qui permet aux fabricants d'accroître leur productivité et de devenir plus rentables. Grâce à une aide

financière de 4,2 millions de dollars provenant de l'Entente de partenariat Canada-Manitoba pour le développement économique de l'Ouest, l'Initiative de centre d'excellence du secteur manufacturier poursuivra sur la lancée de l'Initiative de fabrication avancée.

- Les incubateurs d'entreprises technologiques du Manitoba sont des éléments essentiels de la stratégie provinciale de commercialisation de l'innovation et de la technologie. Biomedical Commercialization Canada Inc. et le projet Eureka sont deux de ces incubateurs fournissant une aide pratique aux entreprises manitobaines qui deviendront un modèle de réussite. En tout, ils ont aidé 11 entreprises et offrent en ce moment une aide de mentorat pratique à 24 entreprises qui débutent ou qui sont aux premiers stades de leur croissance et dont on s'attend qu'elles deviennent des réussites commerciales.
- Le Composites Innovation Centre aide les entreprises à élaborer, à tester et à commercialiser des matériaux composites et des technologies des composites pour les industries manufacturières. Depuis sa création en 2003, le centre a entrepris des projets dont la valeur dépasse 12 millions de dollars.
- L'Initiative de recherche stratégique du Concordia Hip and Knee Institute, d'une valeur de 10 millions de dollars, améliorera la capacité de l'industrie provinciale des appareils médicaux à mettre au point et à commercialiser une technologie spécialisée de prothèses articulaires. Il s'agit d'un effort de collaboration unique entre des chirurgiens et des ingénieurs professionnels qui travaillent côte à côte pour créer, tester et évaluer des solutions novatrices dans un milieu contrôlé en laboratoire et dans le cadre d'essais cliniques.
- Le Manitoba a établi un partenariat avec le gouvernement du Canada afin d'accélérer l'innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir, un cadre stratégique pour l'agriculture et l'alimentation, qui fournira jusqu'à 39,2 millions de dollars d'aide à l'innovation entre 2009-2010 et 2012-2013.
- Le centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques réunit des chercheurs de nombreuses disciplines, ainsi que des partenaires de l'industrie, afin d'étudier les composés bioactifs des cultures des Prairies et de mettre au point des aliments fonctionnels et des nutraceutiques.
- Le Centre de développement de produits alimentaires de Portage-la-Prairie est agrandi, avec l'aide des gouvernements provincial et fédéral, afin de fournir des ressources additionnelles aux innovateurs engagés dans la mise au point d'aliments et d'ingrédients. En 2009-2010, le Centre a contribué à la création de 48 produits alimentaires et a effectué des analyses nutritionnelles pour 351 produits.
- Une subvention pour l'innovation stratégique accordée à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies appuie la recherche agricole ainsi que la création et les essais d'équipement et de technologie agricoles en vue d'améliorer la productivité et le revenu des producteurs agricoles du Manitoba.
- La compagnie Prairie Pulp and Paper utilise le financement de 400 000 \$ du Programme de développement de l'innovation en agriculture pour faire passer ses nouveaux produits non ligneux à la phase d'évaluation du marché et, de ce fait, franchir une nouvelle étape en vue de la réalisation du rêve qu'elle entretient depuis une dizaine d'années de produire en série du papier à partir de dérivés de lin et de céréales.
- L'entreprise Schweitzer-Mauduit Canada a utilisé le financement de 385 000 \$ du Programme de développement de l'innovation en agriculture pour de l'équipement qui transforme les anas de lin de faible valeur en biomatériaux. La nouvelle gamme de produits aide la compagnie à accéder à des marchés à plus haute valeur ajoutée afin de conserver des emplois à Carman, Winkler et Treherne.

## Créer un environnement favorable

Pour que des idées débouchent sur des réussites commerciales, il ne suffit pas qu'elles soient brillantes et mises en œuvre par des personnes compétentes, il faut aussi qu'elles s'appuient sur un environnement favorable. Un tel environnement résulte d'une combinaison d'appuis financiers et de mesures fiscales bien conçus, auxquels s'ajoute une culture d'entreprise qui encourage la collaboration et célèbre la réussite. Au Manitoba, le coût après impôt de un dollar de dépenses en recherche et développement s'élève à 46 cents seulement en 2011.

- En 2005, la Province a fait passer de 15 à 20 % le crédit d'impôt pour la recherche et le développement. Elle l'a également amélioré en faisant en sorte qu'il soit maintenant remboursable pour les entreprises qui engagent des dépenses prescrites au Manitoba après 2009, en vertu d'un contrat conclu avec un institut de recherche admissible du Manitoba.
- Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement internes est aussi, désormais, partiellement remboursable, dans les proportions suivantes : un quart en 2011 et la moitié à partir de 2012. Au total, ces améliorations feront passer les prestations du crédit d'impôt pour la recherche et le développement de 22 millions de dollars à 35 millions de dollars par an.
- La partie remboursable du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication a été augmentée en 2008 pour atteindre 70 %.
- Le crédit d'impôt pour capital de risque des petites entreprises a doublé, passant de 16,7 à 33 millions de dollars en 2009.
- L'impôt sur le capital des corporations a été éliminé en 2008 pour les entreprises de fabrication et de transformation, et l'impôt général sur le capital des corporations a été supprimé le 31 décembre 2010.
- L'impôt sur les bénéfices des petites entreprises a également été éliminé le 1<sup>er</sup> décembre 2010.
- Le crédit d'impôt pour l'enseignement coopératif et l'apprentissage fournit des encouragements pouvant atteindre 2 500 \$ par employé admissible aux employeurs qui offrent une expérience de travail à de jeunes Manitobains. Les employés admissibles comprennent les étudiants et les diplômés de programmes d'enseignement coopératif, les apprentis et les compagnons nouvellement certifiés.
- Le crédit d'impôt pour l'équipement d'énergie verte, qui s'applique aux systèmes de chauffage géothermique, augmente en passant de 10 % à 15 % au total, cela pour les installations effectuées après le 12 avril 2011. Le crédit d'impôt pour les fabricants manitobains de pompes géothermiques admissibles passera de 5 % à 7,5 %. Le crédit d'impôt pour les acheteurs de pompes géothermiques admissibles fabriquées et installées au Manitoba augmentera également, passant de 5 % à 7,5 %.
- En 2008, le gouvernement a mis en place le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs. Le Budget de 2010 a prolongé de trois ans la durée du crédit et en a amélioré l'accès.
- Pour attirer au Manitoba de petits établissements financiers novateurs, et pour favoriser leur développement, les banques dont le capital versé imposable est inférieur à quatre milliards de dollars seront exonérées de l'impôt sur le capital de 3 %, à partir des années d'imposition qui se terminent après le 12 avril 2011. Ainsi, les entreprises du Manitoba auront accès à des sources de capitaux plus diversifiées pour faire croître leurs activités.

*Au Manitoba, le coût  
après impôt de un dollar  
de dépenses en recherche  
et développement s'élève à  
46 cents seulement en 2011.*

Il est important également que le gouvernement fournisse une solide infrastructure pour faciliter l'activité des entreprises. C'est pourquoi le Manitoba a mis en place la Passerelle des entreprises, un guichet unique qui donne accès ou renvoie à un large éventail de renseignements et de services liés aux affaires et à l'emploi. Par exemple : le lancement d'une entreprise, les permis et les licences, les programmes financiers, la planification d'entreprise, le recrutement, la formation professionnelle et la gestion des employés, le développement et la croissance des entreprises, les possibilités d'exportation à l'échelle interprovinciale et internationale, et bien d'autres choses encore, y compris de nouveaux services en ligne novateurs tels que PerLE et TAXcess.

## Renouveler l'engagement

Alors que le Plan économique quinquennal entame sa deuxième année, le moment est venu de renouveler notre engagement en faveur de l'innovation en tant que moteur essentiel de la croissance future. Au fur et à mesure que les effets de la récession s'effaceront, la reprise de la croissance économique fondée sur l'innovation permettra aux entreprises d'embaucher du personnel et d'offrir de bons rendements à leurs investisseurs, et aux administrations publiques de gérer les ressources publiques et de fournir les services essentiels. Les Manitobaines et Manitobains ont les idées, les compétences et l'énergie nécessaires pour faire du Manitoba la province de choix des innovateurs et des inventeurs qui créent de nouvelles idées, ainsi que des entrepreneurs et des investisseurs qui traduisent les idées en actes.

En 2009, le Conseil manitobain de l'innovation a été mis sur pied pour élaborer et mettre en œuvre un plan visant à atteindre cet objectif. Les membres du Conseil sont des personnes aux parcours divers dans les domaines de la recherche, de

*La prochaine étape de la stratégie d'innovation du Manitoba sera axée sur les entreprises et visera à promouvoir la commercialisation réussie de nouvelles idées.*

l'entreprise et de l'administration publique. Après avoir sérieusement travaillé sur la question, le Conseil a recommandé au gouvernement l'adoption d'un nouveau plan d'action pour l'innovation, comprenant de nouveaux investissements et proposant une nouvelle approche de guichet unique pour la prestation des programmes gouvernementaux dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises.

La prochaine étape de la stratégie d'innovation du Manitoba sera axée sur les entreprises et visera à promouvoir la commercialisation réussie de nouvelles idées. Un appui prioritaire sera accordé aux secteurs du marché où le Manitoba possède un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale ou une infrastructure existante permettant de créer une dynamique et d'appuyer des investissements à long terme dans des secteurs tels que l'énergie verte. Au Manitoba, des travaux de recherche et de développement sont déjà en cours sur un large éventail de nouvelles technologies énergétiques, y compris

des projets de biomasse visant à transformer des déchets agricoles en énergie, l'énergie éolienne, les autobus à hydrogène et les véhicules électriques rechargeables, pour ne citer que quelques exemples.

Le Manitoba mettra davantage l'accent sur les possibilités de partenariat et de réseautage en renforçant les liens entre les programmes de recherche et les exigences du marché. La Province continuera également à travailler pour accroître l'accès aux capitaux, en s'efforçant d'atteindre le bon équilibre entre les investissements publics qui appuient directement les investisseurs et les investissements qui s'orientent vers l'incubation d'entreprise et l'expertise technique par le canal des marchés.

---

Puisant dans un réseau d'experts sectoriels internes et externes, et avec le soutien du secteur public, la Province lancera de nouveaux programmes pour appuyer l'innovation commerciale axée sur les résultats et les activités, et suffisamment souples pour fournir de l'appui lorsque cela est nécessaire, tout au long du cycle d'une entreprise commerciale, depuis le démarrage jusqu'à l'expansion du marché.

Le Budget de 2011 met en place le premier de ces nouveaux programmes, soit le Programme d'aide à la commercialisation destinée aux entreprises. Le Manitoba s'engage à investir 30 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour appuyer l'entrepreneuriat, la commercialisation et le développement des entreprises et pour combler les lacunes que le Conseil de l'innovation a recensées, en offrant une gamme complète de nouvelles subventions et de nouveaux services pour tout le cycle de développement.

En renouvelant cet engagement, le Manitoba vise à bâtir une culture et une économie où les innovateurs et les inventeurs créent de nouvelles idées et où les entrepreneurs et les investisseurs prospèrent sur de nouveaux marchés. Des consultations avec le Conseil de l'innovation, le Conseil consultatif économique du premier ministre et d'autres intervenants aideront à déterminer les prochaines étapes de notre effort d'accroissement de la capacité d'innovation du Manitoba. Le Conseil continuera de jouer son rôle de promoteur et de catalyseur d'innovation, tout en conseillant le gouvernement au fur et à mesure que nous avançons.